

## ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce n° CAVE000005001 (Réf : RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET CRÉATION D'UN PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans les conditions suivantes :

- Type d'annonce : Avis d'enquête publique
- Édition (\*) : Le Parisien
- Date de parution : 23 mai 2024
- Département : 91 Essonne
- Rubrique : Enquete Publique
- Format : Lignage - Légale

Fait à Paris, le mardi 21 mai 2024

**LES ECHOS LE PARISIEN SERVICES**  
10, boulevard de Grenelle - CS 10817  
75738 PARIS Cedex 15  
Tél : 01 47 33 78 00  
S.A.S.U au capital de 150 000 €  
RCS Paris B 392 56 185  
TVA FR 56 799 256 185  
Code NAF : 7022Z

### Prévisualisation de votre annonce :

Note : L'usage des rubriques de petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Le journal s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas ses conditions générales de vente.

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site <https://services.lesechosleparisien.fr/>

Les Echos Le Parisien Services est habilité à attester des parutions prévues dans le journal pré-cité (\*).

## COMMUNE LE MÉRÉVILLOIS

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

#### RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET CRÉATION D'UN PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DU 13 JUIN 2024 AU 13 JUILLET 2024 INCLUS

Par arrêté n° 2024-040 en date du 16 mai 2024, Monsieur le Maire de la commune nouvelle Le Mérévillois a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur les projets de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et la création d'un Périmètre Délimité des Abords (PDA).

La personne responsable du projet est Monsieur Guy DESMURS, Maire de la commune nouvelle Le Mérévillois.

Les informations concernant le projet de révision du PLU et le projet de création d'un PDA peuvent être demandées auprès du service urbanisme à l'adresse suivante :  
katia.roillet@lemerevillois.fr

L'enquête se déroulera à l'accueil de la Mairie de la commune Le Mérévillois du 13/06/2024 au 13/07/2024 inclus à 17h, soit pendant 31 jours consécutifs, aux heures d'ouverture de la mairie, place Hôtel de ville - Méréville - 91660 Le Mérévillois :

- Les lundis, mardis, mercredis, jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,
- Les vendredis de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30,
- Les samedis de 9h à 12h,

La Présidente du Tribunal Administratif de Versailles, Madame J. GRAND D'ESNON, par décision N° E24000028/78 du 13 mai 2024, a désigné Monsieur Henri MYDLARZ commissaire enquêteur et Monsieur Jean-Yves COTTY comme suppléant ;

Le commissaire enquêteur recevra :  
Mairie de Méréville, place de l'Hôtel de Ville - Méréville - 91660 Le Mérévillois :  
Jeudi 13 juin 2024 de 14h à 17h  
Samedi 15 juin 2024 de 9h à 12h  
Samedi 29 juin 2024 de 9h à 12h  
Mercredi 03 juillet 2024 de 17h à 20h  
Mercredi 10 juillet 2024 de 14h à 17h  
Salle des fêtes d'Estouches, rue de la mairie - Estouches - 91660 Le Mérévillois :  
Jeudi 27 juin 2024 de 14h à 17h

Un dossier d'enquête publique est disponible en support papier à l'accueil de la Mairie Le Mérévillois, 1 place de l'Hôtel de Ville - Méréville - 91660 Le Mérévillois. Ce dossier est également disponible depuis le site internet de la commune : <https://lemerevillois.fr>

Conformément aux articles L123-10 et R123-8 du Code de l'environnement, le dossier soumis à enquête publique comprend notamment le projet PDA, le projet du PLU arrêté par le Conseil Municipal de la commune Le Mérévillois, les avis émis par les différentes entités consultées, l'évaluation environnementale du document d'urbanisme, l'avis de l'autorité environnementale, le bilan de la concertation préalable et l'accord de la commune sur le projet de PDA.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets du PLU et PDA, pourront être :

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site <https://services.lesechosleparisien.fr/>

Les Echos Le Parisien Services est habilité à attester des parutions prévues dans le journal pré-cité (\*).

- consignées sur les registres d'enquête établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur et mis à disposition à l'accueil de la Mairie, place de l'hôtel de ville - Méréville - 91660 Le Mérévillois,
- adressées par voie postale à l'attention du commissaire enquêteur à la Mairie de Le Mérévillois, place de l'Hôtel de Ville - Méréville - 91660 Le Mérévillois, ou par courrier électronique, à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : [katia.roillet@lemerevillois.fr](mailto:katia.roillet@lemerevillois.fr)

Les observations et propositions écrites ou orales du public seront également reçues par le commissaire enquêteur aux lieux, jours et heures qui ont été fixés.

À l'expiration du délai d'enquête, les registres d'enquête sont clos par le commissaire enquêteur. Le rapport et conclusions motivées sont transmis au Maire et mis à la disposition du public à l'accueil et sur le site internet de la Mairie pendant une durée d'un an.

Le projet de révision globale du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, est approuvé par délibération du Conseil Municipal et devient exécutoire après avoir été mis en ligne avec ladite délibération sur le portail national de l'urbanisme, et à l'expiration d'un délai d'un mois suivant leur transmission au Préfet.

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site <https://services.lesechosleparisien.fr/>

Les Echos Le Parisien Services est habilité à attester des parutions prévues dans le journal pré-cité (\*).